

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	GUERDAD Nicolas
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	077Z7041 <i>Guerdad Nicolas</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE BAHU PL 46 RUE DU FER 77176 - SAVIGNY LE TEMPLE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S077Z127
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	15/07/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Jean-Marc BERNAY <i>Jean marc Bernay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

Il est à prévoir une meilleure organisation de contrôle pour optimiser le temps de contrôle

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 15/07/2026
-----------------------------	---

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GUERDAD Nicolas



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GP-202-EL Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO
Date de mise en circulation : 30/05/2023 N° PV : 25156774

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25154875	06/05/2025	RAS
25154946	09/05/2025	RAS
25155152	16/05/2025	RAS
25155387	26/05/2025	RAS
25156341	28/06/2025	RAS
25156347	28/06/2025	RAS
25156349	28/06/2025	RAS
25156558	07/07/2025	RAS
25156562	07/07/2025	RAS
25156575	07/07/2025	RAS



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE



Contrôleur : GUERDAD Nicolas

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PRÉPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	NON CONFORMITÉ
	<p>2.3.1.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ Veuillez à ce que le conducteur suive bien les consignes du respect de la progressivité lors des essais de freinage</p>	
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	NON CONFORMITÉ
	<p>2.3.4.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ Le contrôle du fonctionnement du feu de route se contrôle avec le commutateur en position feu de route et non pas en appel de phare</p>	
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME	
Fonction 8 - Nuisances	CONFORME	



Contrôleur : GUERDAD Nicolas

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	GUERDAD Nicolas
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	077Z7041 <i>Guerdad Nicolas</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE BAHU PL 46 RUE DU FER 77176 - SAVIGNY LE TEMPLE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S077Z127
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	16/07/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Jean-Marc BERNAY <i>Jean marc Bernay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	4	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

Il est à prévoir une meilleure organisation de contrôle pour optimiser le temps de contrôle

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

15/07/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERDAD Nicolas



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GY-731-PK Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 01/08/2024 N° PV : 25156785

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25155157	16/05/2025	RAS
25155458	27/05/2025	RAS
25155533	30/05/2025	RAS
25155597	03/06/2025	RAS
25156039	18/06/2025	RAS
25156070	19/06/2025	RAS
25156377	30/06/2025	RAS
25156451	02/07/2025	RAS
25156491	03/07/2025	RAS
25156540	04/07/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERDAD Nicolas



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.		

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERDAD Nicolas



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	<p>2.3.1.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ Les méthodologies citées dans l'IT doivent être respectées, en particulier sur le freinage hydraulique (flexibles, bouchon et liquide)</p>	NON CONFORMITÉ
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	NON CONFORMITÉ
	<p>2.3.4.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ Les méthodologies des commutations doivent être rigoureusement respectées</p>	NON CONFORMITÉ
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME	
Fonction 7 - Autres matériels	NON CONFORMITÉ	
<p>2.3.7.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 7.2.1. Extincteur : Les méthodologies doivent être entièrement respectées</p>	NON CONFORMITÉ	

